



Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive de l'association Colombes Respire Dimanche 7 mars 2021

En visio-conférence, dimanche 7 mars, 18h

Présents : Sissy Schneider, Clémentine Leyer, Joël Riandey, Isabelle Dortel, Mathieu Bègue, Arnaud Langlois, Fabrice Guillet

Ordre du jour :

1. Bilan de deux ans d'activité du collectif
2. Vote des statuts de la future association
3. Election des membres du bureau
4. Vote du montant de la cotisation annuelle
5. Point sur les projets en cours

1. Bilan de deux ans d'activité du collectif

Joël Riandey revient sur les deux années d'existence du collectif Colombes Respire et la nécessité de se constituer aujourd'hui en association pour poursuivre nos projets.

2. Vote des statuts de la future association

Les 16 articles qui constituent les statuts de la future association Colombes Respire sont lus, modifiés et votés à l'unanimité.

3. Election des membres du bureau

Conformément aux statuts nouvellement adoptés, il est procédé à l'élection des deux membres du Bureau.

- La présidente : Clémentine Leyer
- La trésorière : Isabelle Dortel

Les deux membres du Bureau sont élues à l'unanimité.

4. Vote du montant de la cotisation annuelle

Conformément aux statuts nouvellement adoptés, il est procédé au vote de la cotisation annuelle. Son montant est fixé à 10 € pour 2021. Les personnes âgées de moins de 25 ans sont dispensées de cotisation pour pouvoir adhérer. **L'assemblée vote à l'unanimité.**

5. Point sur les projets en cours

Il est évoqué les projets en cours, les deux groupes « qualité de l'air » et « végétalisation » et la façon de communiquer entre les membres de Colombes Respire. Il est décidé de tester pendant un mois la seule application Framateam/Mattermost.

Fait à Colombes, le 7 mars 2021

La présidente
Clémentine Leyer